



STAGE – ANNEE 2017
BIODIVERSITE ET REGULATION DES RAVAGEURS EN
ARBORICULTURE FRUITIERE

Durée	6 mois
Période	A partir de mars
Lieu	Centre de Balandran – 30127 BELLEGARDE
Contexte	<p>Parmi les services rendus par la biodiversité, celui de la régulation des ravageurs est crucial pour faire face aux difficultés de maîtrise des bio-agresseurs et à leur pression grandissante (réduction des intrants, ravageurs émergents, problématique des résistances de plus en plus fréquente...). Cependant les connaissances scientifiques et les possibilités de mise en application pratique au niveau des exploitations font encore largement défaut et nécessitent de nombreux travaux.</p> <p>La mesure du service de régulation naturelle et l'estimation de son potentiel sont un enjeu important de la compréhension des processus qui y sont associés et de la gestion agro-écologique des bio-agresseurs et du pilotage des cultures.</p>
Travaux à réaliser par le stagiaire	<p>Le travail portera sur l'étude du potentiel de régulation biologique naturelle par exposition de diverses proies « sentinelles » (graines, œufs, larves, pupes, pucerons) dans un réseau de vergers et des suivis de la biodiversité de plusieurs groupes fonctionnels prédateurs généralistes sur ces parcelles (échantillonnages et détermination : araignées de la frondaison, carabes et araignées du sol, chiroptères). Des systèmes d'exclusion (plus ou moins sélectifs des prédateurs/parasitoïdes tels que filets insect-proof) pourront être associés à ces expositions.</p> <p>Les résultats seront analysés en termes de méthodologie (faisabilité et qualité de l'information recueillie) et de compréhension des facteurs influençant la régulation en lien avec l'environnement local et le paysage (cartographie SIG de l'occupation du sol dans des buffers autour des sites d'études).</p>
Profil	Bac +5 fin d'étude ingénieur ou Master 2 en agro-écologie. Goût pour l'entomologie - Utilisation de QGIS et R (GLMER).
Conditions	Indemnité de stage de 554,40 €/mois (pour 22 jours ouvrés/mois en 2016). Possibilité de logement sur place (20 €/semaine). Permis B recommandé
Contact	Jean-Michel Ricard – 04 66 01 10 54 – ricard@ctifl.fr 751, Chemin de Balandran – 30127 BELLEGARDE - Tél. 04 66 01 10 54 – E-mail : ricard@ctifl.fr Pour plus d'informations, consulter le site Internet : www.ctifl.fr